



Informations complémentaires



2026
2027



CÉGEP
GARNEAU

| Le succès a un nom

Dernière mise à jour : 2026-03-20

TABLE DES MATIÈRES

Composition du diplôme d'études collégiales	3
Classement	4
Préalables	8
Activités favorisant la réussite	11

Composition du diplôme d'études collégiales

RÉGIME (MINISTRE GARON) à partir de 1995

Ce régime s'applique aux étudiantes et étudiants admis pour la première fois à partir de la session d'automne 1995. Les personnes admises à un deuxième D.E.C. doivent suivre ou avoir réussi deux cours d'anglais langue seconde. De plus, elles doivent se présenter à l'épreuve uniforme de français et à l'épreuve synthèse de programme.

Le D.E.C. se divise en trois champs de formation :

FORMATION GÉNÉRALE	FORMATION COMPLÉMENTAIRE	FORMATION SPÉCIFIQUE
2 cours d'anglais AS 3 cours d'éducation physique EP 4 cours de français FR 3 cours de philosophie PH	2 cours complémentaires C, de compétences différentes 1 ou 2 domaines qui ne font pas partie de la formation spécifique.	L'ensemble des cours prévus à la grille du programme, autres que ceux de la formation générale et complémentaire.

Après le troisième cours de français, les étudiantes et étudiants sont assujettis à l'épreuve uniforme de français approuvée par le Ministre. La réussite de cette épreuve est obligatoire pour obtenir leur diplôme d'études collégiales. Les étudiantes et étudiants sont également soumis à l'épreuve synthèse de programme qu'ils doivent réussir pour obtenir leur diplôme d'études collégiales.

Classement

CLASSEMENT EN ANGLAIS

Depuis la session d'automne 2023, tu dois procéder à un test de classement en anglais dès l'admission, soit au même moment que la réception de ton verdict d'admission et de ta confirmation d'inscription.

Ce test s'effectue en ligne et vise à attribuer le bon cours d'anglais et ainsi favoriser les apprentissages et la réussite scolaire.

Le niveau de classement obtenu à ce test s'appliquera à toute la séquence de cours normalement prévue pour cette langue.

Il est à noter que si ton niveau d'anglais n'est pas suffisant, tu devras suivre le cours *Renforcement en anglais* qui sera préalable au premier des deux cours d'anglais de la formation générale.

Tu trouveras le tableau de classement à la section *Guide de session/Formation commune*.

CLASSEMENT EN PHILOSOPHIE

SÉQUENCE DES COURS COMMUNS		PRÉALABLES POUR LES COURS COMMUNS
1. 340-101-MQ (340-103-04)* (340-301-84)* 2. 340-102-MQ (340-102-03)* (340-301-84)*		340-101-MQ (340-103-04 <i>ou</i> 340-101-84)*
COURS PROPRE AUTOMNE 2001 ET AVANT	COURS PROPRE HIVER 2002 ET APRÈS	PRÉALABLES POUR LE COURS PROPRE
340-CJA-03 (081.01, 081.03, 111.A0, 144.A1, 180.01, 180.A0, 180.A2, 300.20, 300.21, 300.22, 300.23, 300.24, 300.25, 310.A0, 310.02, 310.03) 340-CJB-03 (200.01, 200.B1, 200.B2) 340-CJC-03 (393.00, 393.A0, 410.03, 410.07, 410.11, 410.A0, 410.12, 410.19, 412.A0, 415.13, 415.16, 420.01, 420.05, 420.A5, 420.AA, 420.AC) 340-CJD-03 (500.01, 500.02, 500.03, 500.A1, 500.A2, 500.A3, 500.A4, 500.A5, 570.03, 600.01, 600.03)	340-CJA-FX (081.SM, 111.A0, 144.A1, 160.A0, 180.A0, 300.S1, 300.S2, 300.S3, 300.S4, 300.S4, 300.M1, 300.M2, 300.M3, 300.M4, 300.M5, 310.A0, 310.B0, 310.B1, 310.C0) 340-CJB-FX (200.B1, 200.B2) 340-CJC-FX (393.B0, 410.A0, 410.B0, 410.D0, 412.A1, 412.AA, 412.B1, 420.B0, 420.B5, 500.H1, 500.H2, 500.H3, 500.H4, 500.H5, 500.H6, 500.H7, 570.E0) 340-CJV-FX (virtuel) 340-CJL-FX (lecture)	Les deux (2) cours de la séquence des cours communs, soit : 340-101-MQ et 340-102-MQ (340-103-04 et 340-102-04)* <i>ou</i> leurs équivalents

*Cours avant la réforme (équivalent)

CLASSEMENT EN FRANÇAIS

* Cours avant la réforme (équivalent)

RÉSULTAT OBLIGEANT L'ÉTUDIANT À FAIRE LE COURS DE MISE À NIVEAU	COURS DE MISE À NIVEAU	
Depuis l'A11 132-520 moins de 68 % ou A07 Possibilité d'un test de français obligatoire A05 et sessions ultérieures 129-510 moins de 68% ou A02 à H05 128-560 moins de 68% ou 129-536 moins de 68% ou 132-560 moins de 68% ou FRA 514-221 moins de 68% A96 à H01 132-560 moins de 68% ou FRA 514-221 moins de 68% A95/H96 moins de 60% au test de français (21 fautes et plus) A94 moyenne pondérée de 75% et moins	601-R13-FX (601-013-50, 601-004-50)*	
RÉSULTAT REQUIS POUR POUVOIR FAIRE LE PREMIER COURS COMMUN	SÉQUENCE DES COURS COMMUNS	PRÉALABLE POUR LES COURS COMMUNS
A05 et sessions ultérieures 129-510 68% et plus ou A02 à H05 128-560 68% et plus ou 129-536 68% et plus ou 132-560 68% et plus ou FRA 514-221 68% et plus A96 à H01 132-560 68% et plus A95/H96 60% et plus au test de français (moins de 21 fautes) A94 moyenne pondérée de 76% et plus	1. 601-101-MQ (601-101-04)* (601-302-85)*	Test de classement ou 601-R13-FX (601,013-50, 604-004-50)* ou 1 cours de l'ancien régime (A) autre que le 601-302-85.
	2. 601-102-MQ (601-102-04)*	601-101-MQ (601-101-04)* (601-302-85)* ou 2 cours de l'ancien régime (A)
	3. 601-103-MQ (601-103-04)*	601-102-MQ (601-102-04)* ou 3 cours de l'ancien régime (A)
	COURS PROPRE	PRÉALABLE POUR LE COURS PROPRE
	604-C0A-FX (601-CJA-04) (111.A0, 144.A1, 160.A0, 180.A0, 310.A0, 310.B0, 310.B1) 604-C1B-FX (601-CJB-04) (310.C0, 393.B0, 410.A0, 410.B0, 410.D0, 412.AA, 412.A1, 412.B1, 420.B0, 420.B5) 601-CJC-FX) ou 601-CJC-IN (601-CJC-04 ou 601-CJC-VI) (200.B1, 200.B2, 300.S1, 300.S2, 300.S3, 300.S4, 300.S4, 300.M1, 300.M2, 300.M3, 300.M4, 300.M5, 500.H1, 500.H2, 500.H3, 500.H4, 500.H5, 500.H6, 500.H7, 570.E0) 601-CJW- FX (601-CJW-04) Relation d'aide en français	Les trois cours de la séquence des cours communs, soit : 601-101-MQ et 601-102-MQ et 601-103-MQ (601-101-04 et 601-102-04 et 601-103-04)* <i>ou leurs équivalents</i>

CLASSEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE

ENSEMBLE 1		
Cours local maison		Cours officiel
109-A01-FX	Conditionnement physique individuel et santé	109-101-MQ
109-A02-FX	Soccer et santé	
109-A07-FX	Conditionnement physique sur musique et santé	
109-A10-FX	Jogging et santé	
109-A11-FX	Randonnée pédestre et santé	
109-A12-FX	Sports aquatiques et santé	
109-A13-FX	Multisports et santé	
109-A15-FX	Ultimate frisbee et santé	
109-A16-FX	Randonnée urbaine et santé	
109-A17-FX	Entraînement extérieur et santé	
109-A19-FX	Randonnée en raquettes et santé	
109-A20-FX	Circuit d’entraînement et santé	
109-A21-FX	Vélo de montagne et santé - intensif	
ENSEMBLE 2		
Cours local maison		Cours officiel
109-B01-FX	Autodéfense	109-102-MQ
109-B02-FX	Badminton	
109-B03-FX	Basketball	
109-B05-FX	Escrime	
109-B08-FX	Judo	
109-B09-FX	Plongée sous-marine	
109-B10-FX	Escalade et efficacité	
109-B18-FX	Flag football et efficacité	
109-B19-FX	Volleyball	
109-B21-FX	Canot camping - intensif	
109-B22-FX	Yoga-relaxation	
109-B25-FX	Natation	
109-B27-FX	Canot – intensif	
109-B28-FX	Course à pied	
ENSEMBLE 3		
Cours local maison		Cours officiel
109-C01-FX	Conditionnement physique - Entraînement	109-103-MQ
109-C02-FX	Natation - Entraînement	
109-C04-FX	Gestion du stress - Entraînement	
109-C08-FX	Badminton - Entraînement	
109-C10-FX	Volleyball – Entraînement	
109-C13-FX	Ski de fond - intensif	
109-C15-FX	Conditionnement physique aquatique	
109-C19-FX	Initiation à l’eau vive (rafting)	
109-C20-FX	Initiation à l’eau vive (rafting) - intensif	
109-C21-FX	Cardio-vélo et entraînement	
109-C22-FX	Air yoga	
109-C24-FX	Randonnée pédestre - Entraînement	

Préalables universitaires

Ancien programme <i>Sciences de la nature 200.B1, 200.B2 Sciences humaines 300.1A, 300.1B, 300.1C, 300.1D, 300.2B, 300.3A, 300.3B, 300.4A, 300.4B</i>			Nouveau programme <i>Sciences de la nature 200.B1 Sciences humaines 300.M1 à 300.M5 Sciences humaines 300.S1 à 300.S5</i>				
N° de cours	Titre du cours	Pondération	N° de cours	Titre du cours	Pondération	Cours offert	
						A2 6	H27
101-901-RE	Biologie humaine	2-1-4	101-SH1-RE	Biologie humaine	2-1-2	X	X
101-NYA-05	Évolution et diversité du vivant	3-2-3	101-SN1-RE	Biologie cellulaire	2-2-2	X	X
101-CKA-05	Physiologie du vivant (PA : 101-NYA-05)	3-2-3	101-SNU-RE	Anatomie et physiologie humaines (PA : 101-SN1-RE)	2-2-2	X	X
201-103-RE	Calcul I (PA 201-015-RE ou Mathématiques du secondaire TS5 ou SN5)	3-2-3	201-SH2-RE	Calcul différentiel pour les sciences humaines (PA 201-015-RE ou Mathématiques du secondaire TS5 ou SN5)	3-2-3	X	X
201-203-RE	Calcul II (PA 201-103-RE)	3-2-3	201-SH3-RE	Calcul intégral pour les sciences humaines (PA 201-SH2-RE)	2-2-3	X	X
201-105-RE	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (PA 201-015-RE ou Mathématiques du secondaire TS5 ou SN5)	3-2-3	201-SH4-RE	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle pour les sciences humaines (PA 201-015-RE ou Mathématiques du secondaire TS5 ou SN5)	2-2-2	X	X
201-301-RE	Méthodes quantitatives avancées (PA : 360-300-RE)	2-1-3	201-SH5-RE	Statistiques appliquées en sciences humaines (PA : 360-223-RE)	2-1-3	X	X
201-NYA-05	Calcul différentiel	3-2-3	201-SN2-RE	Calcul différentiel	3-2-3	X	X
201-NYB-05	Calcul intégral (PA : 201-NYA-05)	3-2-3	201-SN3-RE	Calcul intégral (PA : 201-SN2-RE)	2-2-2	X	X

Ancien programme			Nouveau programme				
N° de cours	Titre du cours	Pondération	N° de cours	Titre du cours	Pondération	Cours offert	
						A26	H27
201-NYC-05	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (PA 201-015-RE ou Mathématiques du secondaire TS5 ou SN5)	3-2-3	201-SN4-RE	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (PA 201-015-RE ou Mathématiques du secondaire TS5 ou SN5)	2-2-2		X
202-CKA-05	Chimie organique (PR : 202-NYB-05)	3-2-3	202-SNU-RE	Chimie organique (PA : 202-SN1-RE)	2-2-2	X	X
202-NYA-05	Chimie générale : la matière	3-2-3	202-SN1-RE	Chimie générale	3-2-3	X	X
202-NYB-05	Chimie des solutions (PA : 202-NYA-05)	3-2-3	202-SN2-RE	Chimie des solutions (PA : 202-SN1-RE)	2-2-2	X	X
203-NYA-05	Mécanique	3-2-3	203-SN1-RE	Mécanique	3-2-3	X	X
203-NYB-05	Électricité et magnétisme (PA : 203-NYA-05)	3-2-3	203-SN2-RE	Électricité et magnétisme (PA 203-SN1-RE et CR 201-SN2-RE)	2-2-2	X	X
203-NYC-05	Ondes et physique moderne	3-2-3	203-SN3-RE	Ondes et physique moderne (PA 203-SN1-RE et PR 201-SN2-RE)	3-2-3		X
300-300-RE	Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines (PA : 360-300-RE)	2-2-2	300-M21-FX	Recherche et méthodes qualitatives en sciences humaines (PA : 300-M11-FX)	2-2-2	X	X
350-102-RE	Initiation à la psychologie	2-1-3	350-N11-FX	Introduction à la psychologie	2-1-3	X	X
360-300-RE	Méthodes quantitatives en sciences humaines	2-2-2	360-223-RE	Analyse quantitative en sciences humaines	2-2-2	X	X
383-920-RE	Initiation à l'économie globale	2-1-3	383-N11-FX	Initiation à l'économie globale	2-1-3	X	X

PA Préalable obligatoire (préalable absolu : avoir eu au moins 60% dans le cours)
PR Préalable obligatoire (préalable relatif : avoir eu au moins 50% dans le cours)
CR Corequis

Préalables aux cours de mise à niveau

		Pondération		
		Théorique	Pratique	Travail
105-003-RE	Mise à niveau pour Science et technologie de l'environnement de la 4^e secondaire Particularité : Le cours ou module Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques ou Science physique 416 ou Module SCP 40112 doit faire partie de tes études secondaires afin de compléter ce préalable de sciences.	4	1	3
201-016-RE	Mise à niveau pour mathématique, séquence Technico-sciences de la 4^e secondaire Préalable obligatoire : Maths des séquences CST (culture, société et technique) de la 4 ^e secondaire ou CST de 5 ^e secondaire ou Maths 514.	2	3	3
201-015-RE	Mise à niveau pour mathématique, séquence Technico-sciences de la 5^e secondaire Préalable obligatoire : Maths des séquences Technico-sciences ou Sciences naturelles de la 4 ^e secondaire ou mathématiques 426 ou 436 ou 526.	4	2	4
202-001-RE	Mise à niveau pour chimie de la 5^e secondaire Préalable obligatoire : Sciences et technologie ET Science et technologie de l'environnement ou Applications technologiques et scientifiques et Sciences et environnement ou Science physique 436.	3	2	3
202-3A3-RE (Soins infirmiers, programme régulier)	Chimie pour Soins infirmiers I Préalable obligatoire : Sciences et technologie ET Science et technologie de l'environnement ou Applications technologiques et scientifiques et Sciences et environnement ou Science physique 436.	2	1	3
202-4A3-RE (Soins infirmiers, programme régulier)	Chimie pour Soins infirmiers II Préalable obligatoire : Sciences et technologie ET Science et technologie de l'environnement ou Applications technologiques et scientifiques et Sciences et environnement ou Science physique 436.	2	1	3
203-001-RE	Mise à niveau pour physique de la 5^e secondaire Préalable obligatoire : Sciences et technologie ET Science et technologie de l'environnement ou Applications technologiques et scientifiques et Sciences et environnement ou Science physique 436.	3	2	3

La réussite du préalable est exigée AVANT le début des classes, à l'exception des cours de chimie pour Soins infirmiers où les cours doivent être réussis avant le début de la 5^e session du programme Soins infirmiers avec chimie.

Ces cours ne permettent pas d'obtenir le diplôme d'études secondaire (DES).

Activités favorisant la réussite

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a apporté des changements importants à la structure du cheminement Tremplin DEC et a ajouté la catégorie de cours *Activité favorisant la réussite*. Ces changements étaient applicables à partir de la session de l'automne 2019.

Voici la liste des cours concernés présentement :

Numéro du cours	Titre du cours	Ancienne catégorie du cours
305-CM3-FX	Orientation et choix de parcours	AT – Accueil ou transition
360-011-FX	Projet réussite – Stratégies d'apprentissage (étudiante et étudiant autochtone)	
360-904-FX	Projet réussite	
412-011-FX	Projet réussite : Le numérique (étudiante et étudiant autochtone)	
601-R13-FX	Renforcement en français, langue d'enseignement	MN – Mise à niveau
604-014-FX	Renforcement en anglais	
201-18R-FX	Mathématiques d'appoint pour soins infirmiers	

La finalité de ces cours reste la même : soutenir la réussite des étudiantes et étudiants en leur permettant de développer des compétences essentielles à la poursuite d'études collégiales, soit approfondir ses compétences langagières, utiliser des stratégies d'apprentissage ou planifier son cheminement scolaire et professionnel. Nous espérons que vous en tirerez le plus grand profit.

Sur le plan technique, afin de dissiper toute confusion, il semble nécessaire d'apporter les précisions suivantes :

Les cours de type *Activité favorisant la réussite* donnent droit à des unités du collégial.

Par conséquent :

- Ces unités seront prises en compte pour déterminer le statut de fréquentation des étudiantes et étudiants (temps plein ou temps partiel).
- La *Politique institutionnelle d'évaluation de l'apprentissage* (PIEA) s'applique à ces cours.
- Le *Règlement favorisant la réussite* (R-18) s'applique aussi à ces cours.
- Le calcul de la *Cote mixte* du SRACQ tient compte des résultats obtenus dans ces cours. La *Cote mixte* est utilisée pour les admissions dans les cégeps membres du SRACQ (Service régional d'admission au collégial de Québec). Elle est utile pour être admis(e) dans des programmes contingentés à Garneau (ex. : Techniques policières).

Dorénavant :

- Les cours 305-CM3-FX et 360-904-FX ne peuvent plus remplacer les cours de la formation générale commune, de la formation générale complémentaire, ou de la formation spécifique, nécessaires à l'obtention d'un DEC.
- Le calcul de la *Cote R* ne tient pas compte des résultats obtenus dans ces cours. La *Cote R* est utilisée pour les admissions à l'université.

Pour toute information supplémentaire, n'hésite pas à communiquer avec la Zone conseil.

Information

Zone conseil

K-1950

418 688-8310, poste 2343

MIO Zone conseil

zoneconseil@cegepgarneau.ca